

Déclaration du fabricant concernant l'ordonnance européenne sur les produits chimiques selon la directive 1907/2006/CE (REACH)

Par la présente, nous déclarons que nos produits

- **Groupes ventilateurs externes IL et ILI pour les tailles de moteur de 63 à 560 -**

Sont conformes à la Directive européenne susmentionnée et ne contiennent pas les substances extrêmement préoccupantes selon l'édition actuelle de la liste des candidats, ou dans des proportions inférieures aux valeurs limites applicables.

Langenhagen, 16.09.2021



S. Strohmeyer (DG)